# Aujourd'hui

#### **ATOUTS**

- Une production de déchets plutôt faible. Présence d'une déchèterie intercommunale.
- Les tarifs de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères sont inférieurs à la moyenne départementales.

#### **FAIBLESSES**

- Faibles performances pour le tri sélectif.
- Une voirie mal adaptée à la gestion des déchets (poubelles sur les trottoirs, stationnement sauvages gênant pour les bennes dans les rues étroites).

## **Demain**

#### **OPPORTUNITES**

- Mieux sensibiliser l'ensemble des acteurs, notamment les professionnels et les personnes vivant en logement collectif, qui ont tendance à moins bien trier.
- Proposer une solution en déchèterie pour les professionnels.
- Un projet de "ressourcerie" pour donner une seconde vie aux déchets.
- La reprise de l'ensemble de la filière déchets par la CC Axe Sud pourrait simplifier la gestion des déchets, notamment le volet sensibilisation aux habitants.

#### **MENACES**

- Dépôts sauvages de plusieurs natures: déversement de déchets dangereux par les professionnels, déchets verts dans les cours d'eau...
- Une augmentation du prix de la gestion des déchets en partie liée au fait que les subventions sont fonction des performances de tri.

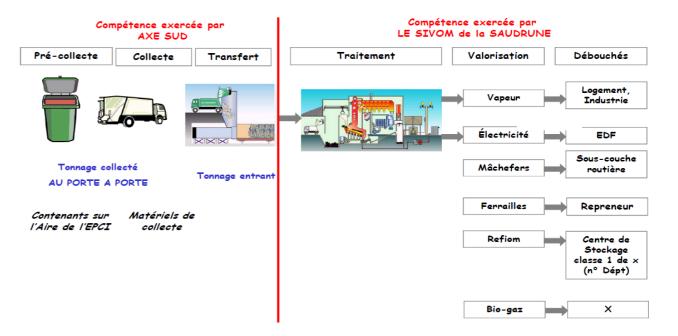
## 5. Produire et consommer



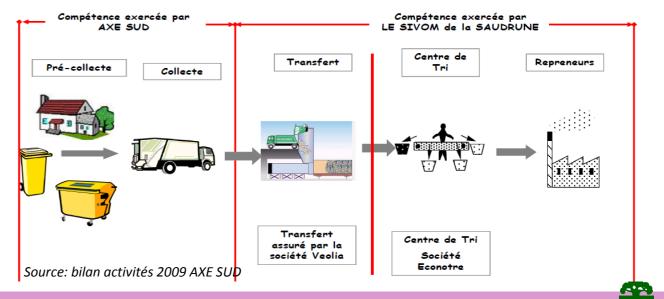


# Production et gestion des déchets

### La filière Ordures Ménagères résiduelles



#### La filière des déchets recyclables



## Produire et consommer

## Données de cadrage: production des déchets

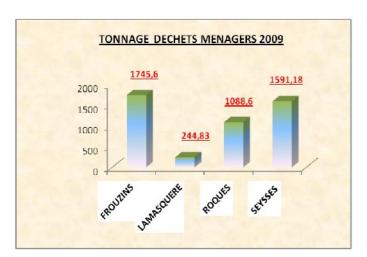
# Les Seyssois produisent peu de déchets mais trient moins bien

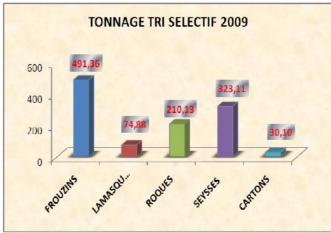
Le tonnage global de déchets ménagers sur la commune augmente avec la population, mais les habitants de la CC Axe Sud produisent moins de déchets que le français moyen: 245kg/hab en 2009 contre 318kg/hab en moyenne nationale. Parmi les 4 communes d'Axe Sud, Seysses et Lamasquère ont les meilleurs chiffres, avec respectivement 214 et 216 kg/hab. Il faut toutefois noter que plus le territoire est "rural", meilleurs sont les chiffres, notamment parce qu'une part plus importante des déchets est éliminée par les habitants eux-mêmes (donnés aux animaux, composté, parfois brûlés, ce qui est illégal. Difficile d'estimer la part de ce phénomène)

Par contre, le tonnage de déchets recyclés a chuté de 1% entre 2008 et 2009. Idéalement, le phénomène inverse devrait se produire: diminution du tonnage d'Ordures Ménagères Résiduelles au profit du tri sélectif.

La CC a là encore de meilleurs chiffres que la moyenne nationale 59,35kg/hab sont triés en 2009 contre seulement 55,2kg/hab en moyenne nationale, mais Seysses a le plus mauvais ratio avec seulement 43,55kg/hab. Concernant le verre, on collecte à Seysses 22,3kg/an/hab contre 25 en moyenne sur Axe Sud. Il st vrai que c'est à Seysses qu'on compte le plus d'habitants par colonne de tri: 674.

Les difficultés sont également liées au type d'habitat. En effet, l'habitat collectif est moins propice à la collecte que l'individuel. Ce phénomène est national. Actuellement, l'information et la sensibilisation des usagers semblent être l'enjeu principal pour améliorer les performances du tri. (Source: Bilan d'activités 2009 CC Axe Sud et étude d'optimisation de la collecte 2010)





Source: bilan d'activités, CC Axe Sud, 2009

# Quelques chiffres pour réfléchir

- 1971 tonnes de déchets non recyclables collectées à Seysses en 2010, 331T de déchets recyclables (en tout, environ 250kg/an/Seyssois)
- La collecte du verre : 11 colonnes réparties en 6 points de collecte en 2009: 674 Seyssois par colonne de tri, alors que la moyenne théorique à Axe Sud devrait être de 268 habitants par colonne.
- En 2009, la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères représentait une recette de 87,86€/an/hab. Le taux de TEOM reste inférieur à la moyenne départementale

## Produire et consommer

## Les politiques et les actions

#### L'organisation du service

Plusieurs acteurs pour la gestion des déchets :

- La Communauté de Communes Axe Sud collecte l'ensemble des déchets ménagers (y compris ceux des professionnels) et se charge du transfert des Ordures Ménagères Résiduelles (non recyclables);
- Le SIVOM de la Saudrune s'occupe du traitement de l'ensemble des déchets et du transfert des recyclables, en faisant appel à la société Véolia. Les OMR sont incinérées dans l'unité de valorisation énergétique du Mirail (électricité + chauffage). Les emballages recyclables sont triés dans l'usine PAPREC de Bruguières, avant d'être expédiés vers leurs filières de recyclage. Enfin, le verre est envoyé dans une verrerie albigeoise.

#### Le service s'articule essentiellement autour de 3 pôles:

- Un ramassage en porte-à-porte des OMR et des déchets recyclables hors verre;
- Un réseau de points d'apport volontaire pour le verre;
- La déchèterie intercommunale (basée à Roques) destinée aux résidents de la CC Axe Sud. La déchèterie reçoit notamment déchets verts et encombrants des ménages.

# Plusieurs évolutions à prévoir dans l'organisation du service :

- La CC Axe Sud pourrait récupérer la compétence traitement, afin de limiter le nombre d'intermédiaires dans la gestion des déchets;
- Une étude d'optimisation de la collecte a été menée,

dans le but d'améliorer les performances du service: une réorganisation du réseau de points d'apport volontaire et le passage à une collecte hebdomadaire pour l'ensemble de l'intercommunalité sont notamment envisagés;

 Une ressourcerie en régie pourrait voir le jour en 2013; cela permettrait de donner une seconde vie aux objets déposés en déchèterie.

La collecte du verre pourrait évoluer, avec le renouvellement de l'ensemble des colonnes aériennes, la création de 10 nouveaux points de collecte dont 3 sur Seysses (cimetière, gendarmerie, centre-ville)

# La valorisation des déchets verts et issus de l'assainissement

Le SIVOM a mis en place 2 dispositifs pour la gestion des déchets verts : proposer des composteurs individuels aux habitants, et une plateforme de



Recup'verre enterré

compostage qui est par la suite revendu. Aspect important : ce compost est utilisable en agriculture biologique.

Pour être complet, ajoutons que les boues issues de l'épuration servent également à produire un compost à fort potentiel agronomique. Le SIVOM a également la compétence pour traiter les graisses, les matières de vidange et les sables et matières de curages issues des divers dispositifs d'épuration. (Source: SIVOM de la Saudrune)

## Paroles de Seyssois(es)

- Plusieurs participants ont constaté des dépôts sauvages dans des zones « naturelles » ou des déversements de déchets dangereux. Ceci est en partie lié au fait que les professionnels ne peuvent utiliser la déchèterie intercommunale (et celle de Cugnaux n'est plus ouvertes aux entreprises d'Axe Sud)
- Certains habitants souhaiteraient que soit à nouveaux mises à disposition des bennes pour les déchets verts pendant l'été. Le problème est qu'à l'époque, ces bennes faisaient également l'objet de dépôts sauvages. (habitants lors d'ateliers participatifs)
- Les enfants sont très sensibilisés à la question des déchets; parmi les « futurs maires » de Seysses, bon nombre d'entre eux ajouteraient des poubelles : « tous les mètres » l'un, « à chaque bout de rue » pour un autre. Et d'ajouter « des poches pour ramasser les crottes de chiens ». Un jeune Seyssois explique même qu'il n'aime pas Seysses car « il y a des tags partout et c'est moche et il y a beaucoup de déchets. (contribution d'élèves à un questionnaire sur Seysses)

